

# Observatoire Parisien de la Mixité sociale et de la Réussite Éducative OPMIRE

Comité de pilotage  
8 juin 2022



# ACCUEIL ET INTRODUCTION

## **Patrick BLOCHE**

Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris

## **Christophe KERRERO**

Recteur de l'Académie de Paris, Recteur de la région académique d'Île-de-France, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

## **Bérénice DELPAL**

Directrice des Affaires Scolaires de la Ville de Paris

# Sommaire

**01 Diagnostic : Les territoires prioritaires**

**02 Perspectives : Rendre les écoles publiques plus attractives face à un privé concurrentiel**

**03 Perspectives : Renforcer la continuité et la fluidité des parcours éducatifs**

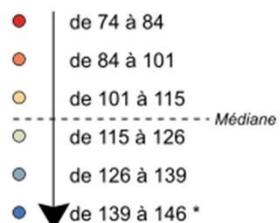
**04 Perspectives : Développer la place et le rôle des familles**

# 01

## Diagnostic : Les territoires prioritaires

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Indice de Position Sociale des élèves de CM2,  
Rentrée 2020  
Ecoles élémentaires publiques

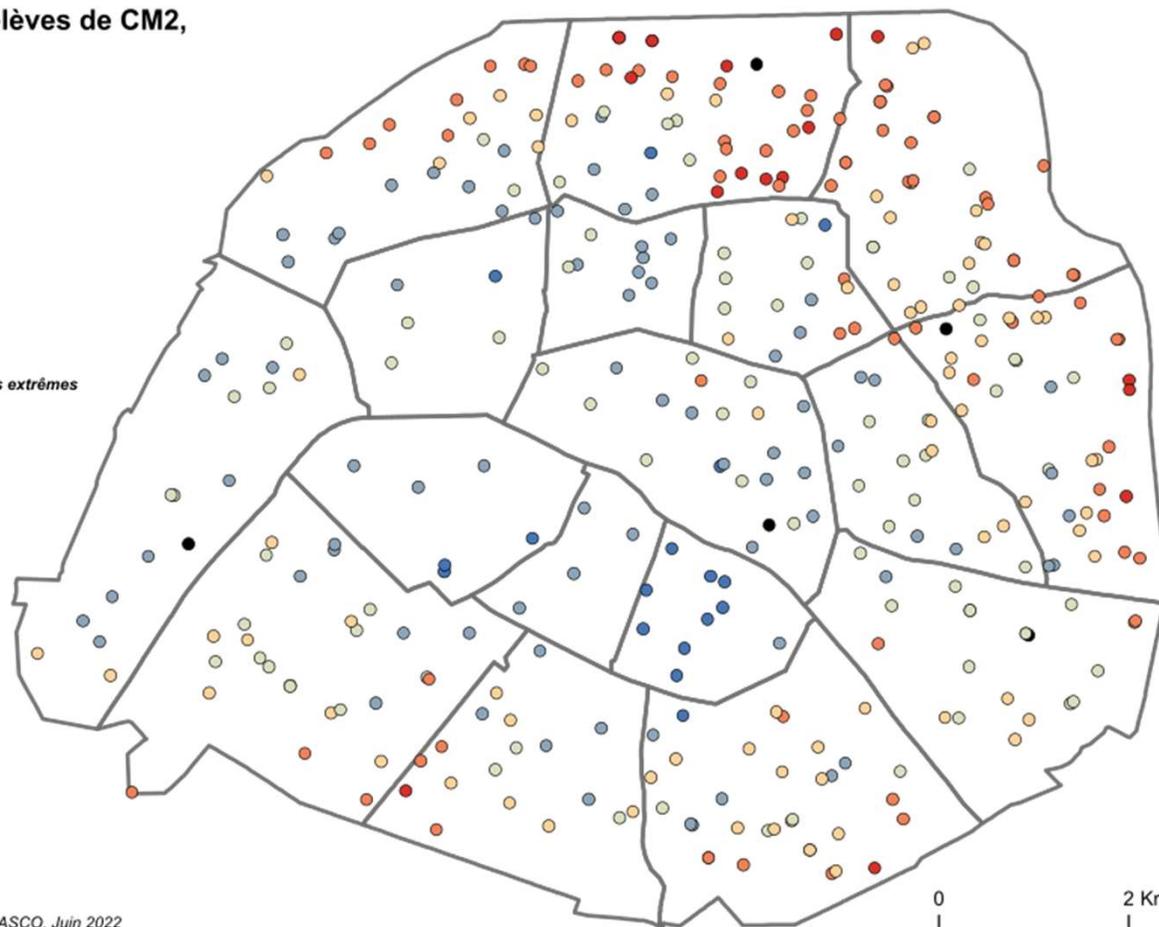


\* Discrétisation en quantiles avec isolement des valeurs extrêmes

Données manquantes  
● (Fauconnier, Picpus 45,  
Gros, Kotchever et Piat)

Données de cadrage :  
Min = 73,9 Ecoles Cavé et Goutte d'Or (18e)  
Max = 146,1 Ecole Chomel (7e)  
Médiante : 115,2

Estimation des élèves de CM2 :  
données N-1 des 6e Rentrée 2020

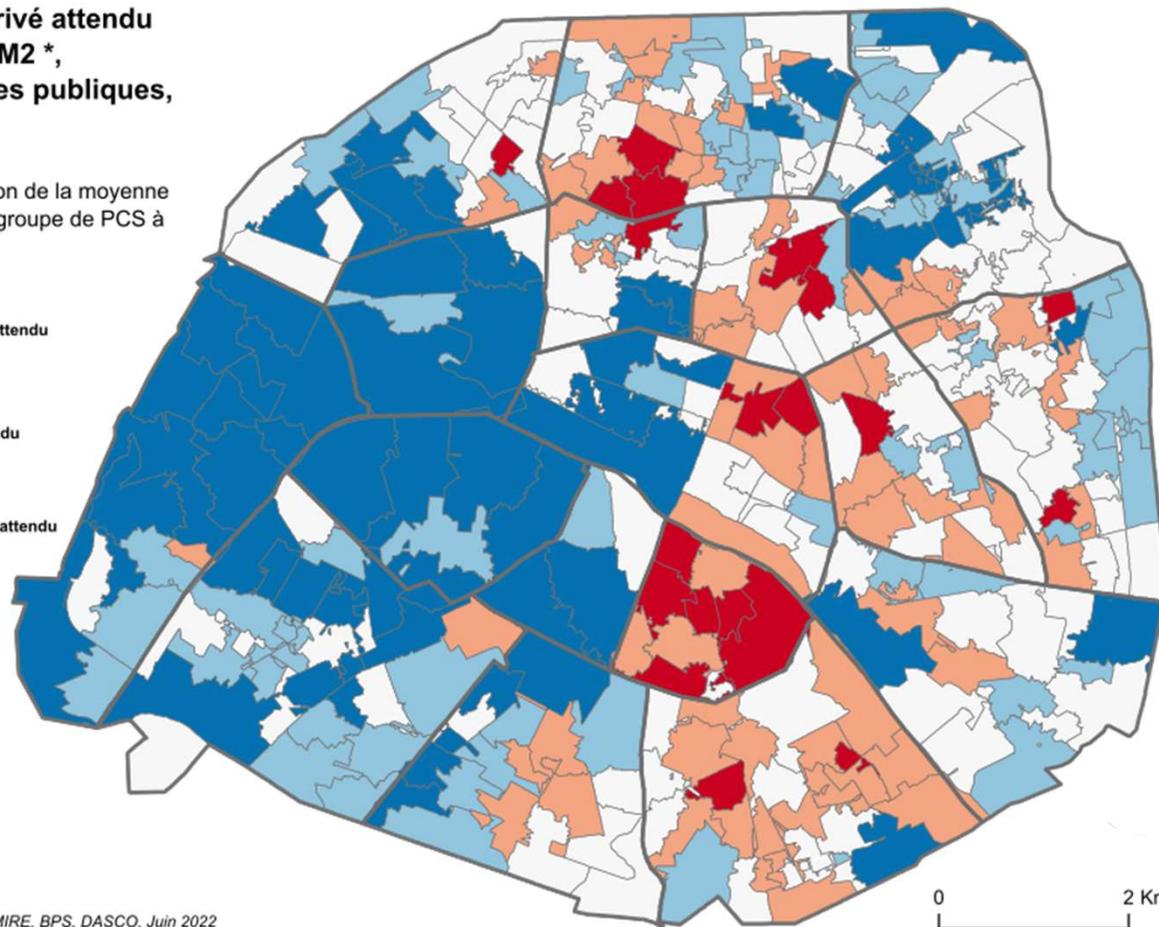
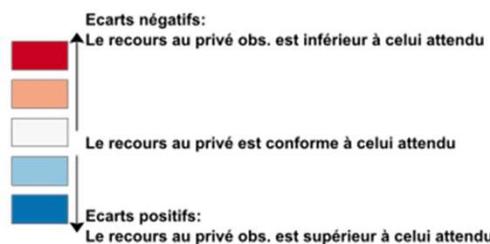


Sources : SSA, Académie de Paris  
Traitement et réalisation cartographique : OPMIRE, BPS, DASCO, Juin 2022

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

**Ecart (en pts) entre le taux de privé attendu et le taux de privé observé au CM2 \*, Secteurs des écoles élémentaires publiques, Rentrée 2020**

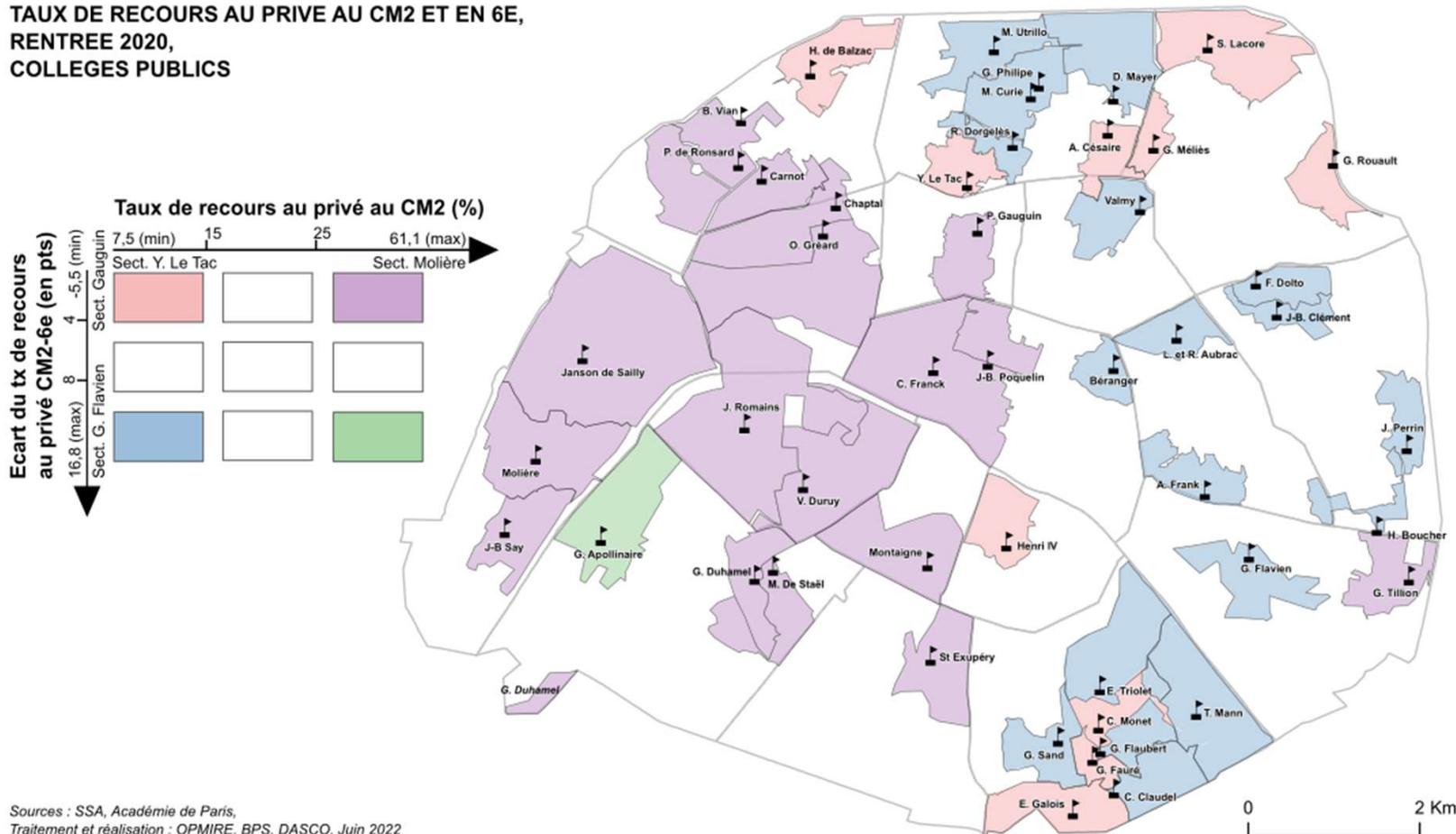
\* Calcul du taux de privé attendu : application de la moyenne parisienne du taux de recours au privé par groupe de PCS à la structure sociale du secteur élémentaire



Sources : SSA, Académie de Paris  
Traitement des données et réalisation cartographique : OPMIRE, BPS, DASCO, Juin 2022

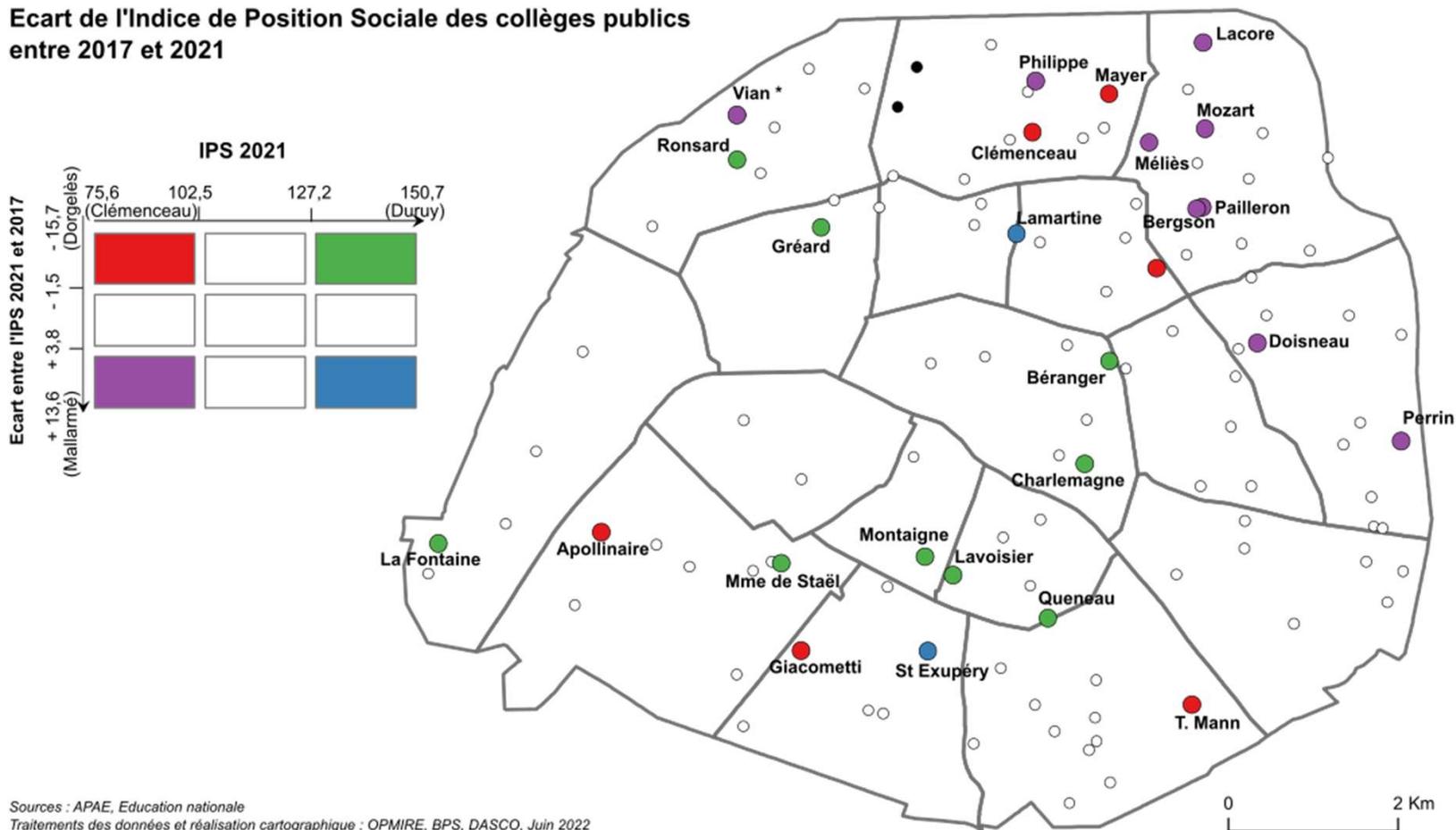
# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

TAUX DE RECOURS AU PRIVE AU CM2 ET EN 6E,  
RENTREE 2020,  
COLLEGES PUBLICS



# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

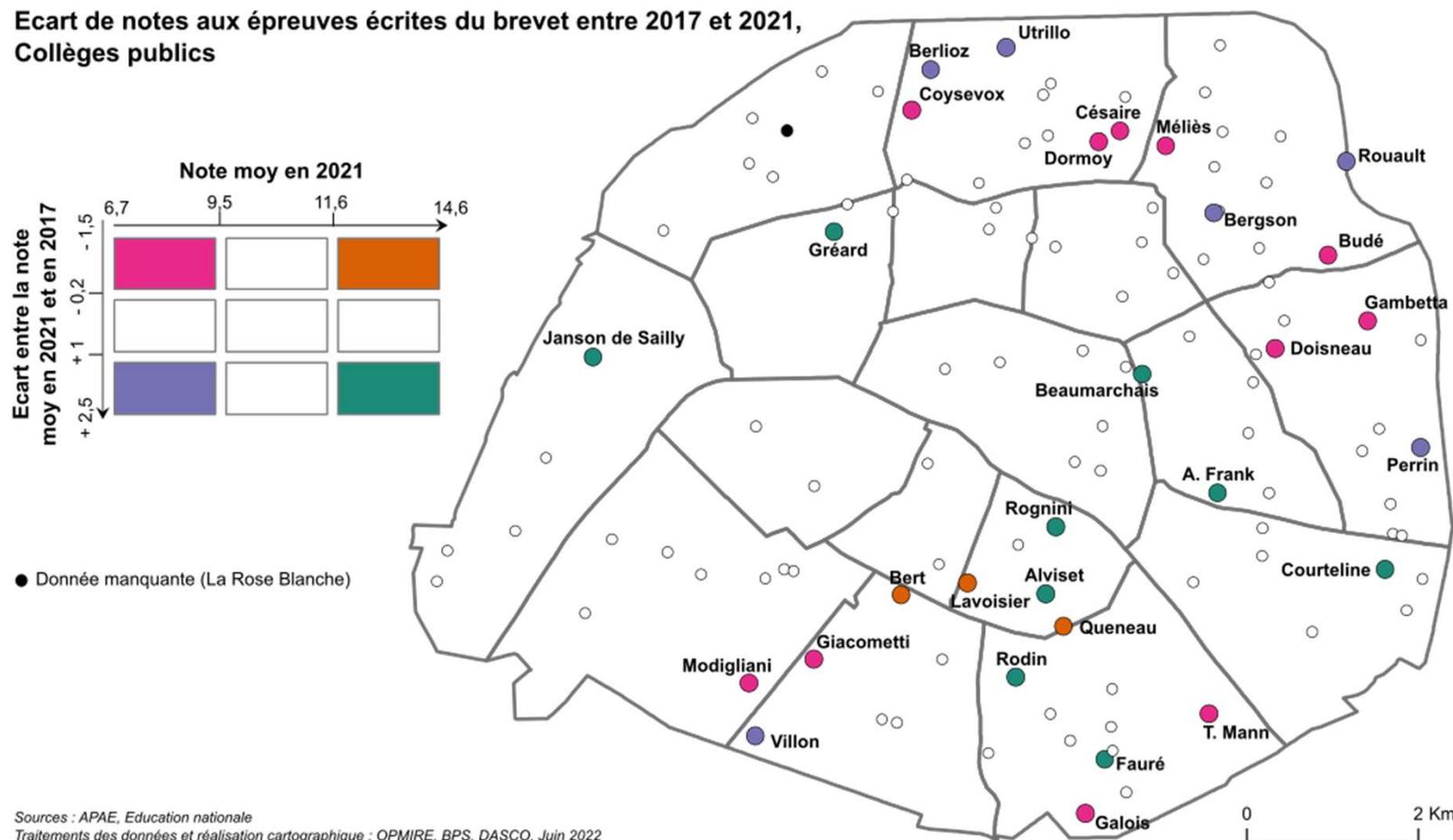
Ecart de l'Indice de Position Sociale des collèges publics entre 2017 et 2021



Sources : APAE, Education nationale  
Traitements des données et réalisation cartographique : OPMIRE, BPS, DASCO, Juin 2022

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Ecart de notes aux épreuves écrites du brevet entre 2017 et 2021,  
Collèges publics



# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

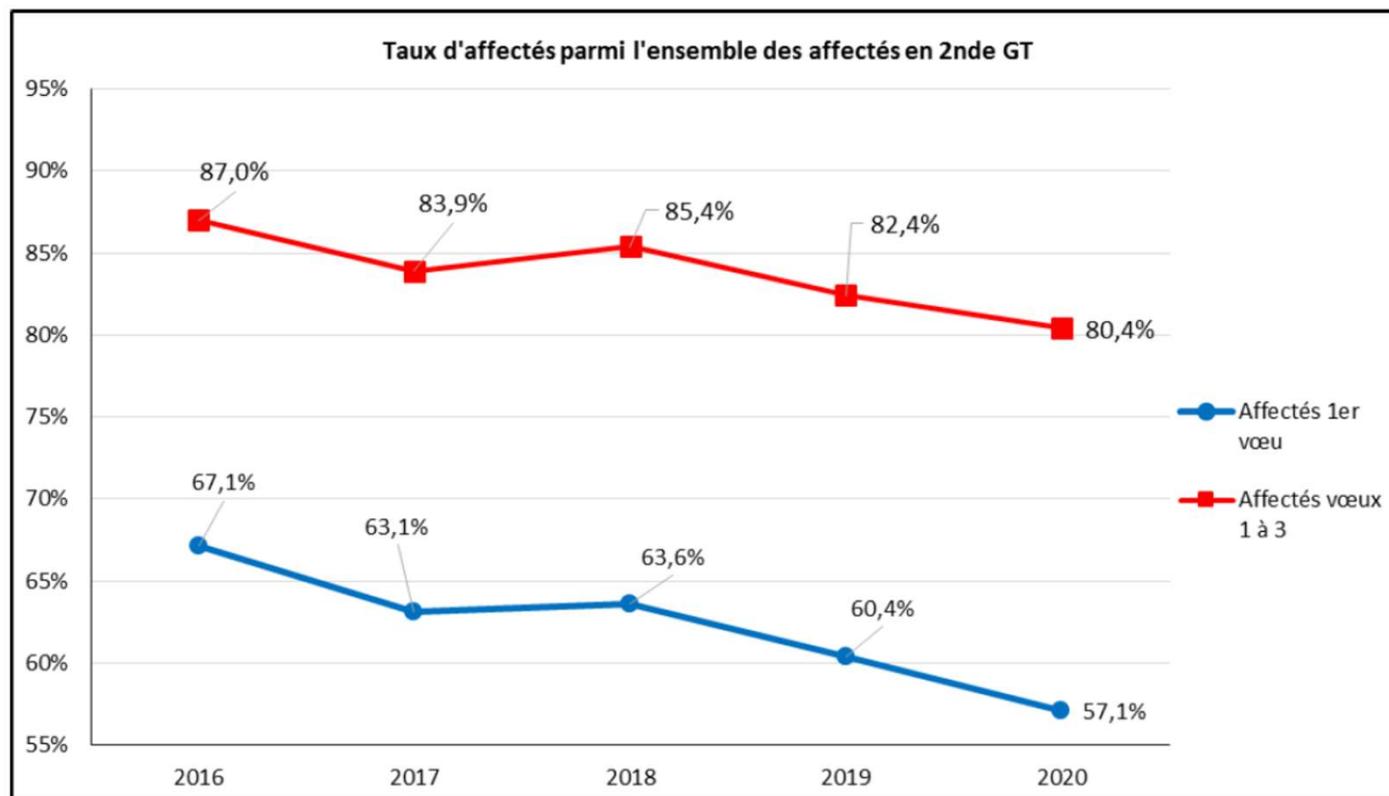
**Bilan de la réforme d’AFFELNET Seconde**

**Claire Mazon, Directrice académique des services de  
l'Éducation nationale, chargée des lycées et de la liaison avec  
l'Enseignement supérieur**

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## Pourquoi faire évoluer AFFELNET Seconde ?

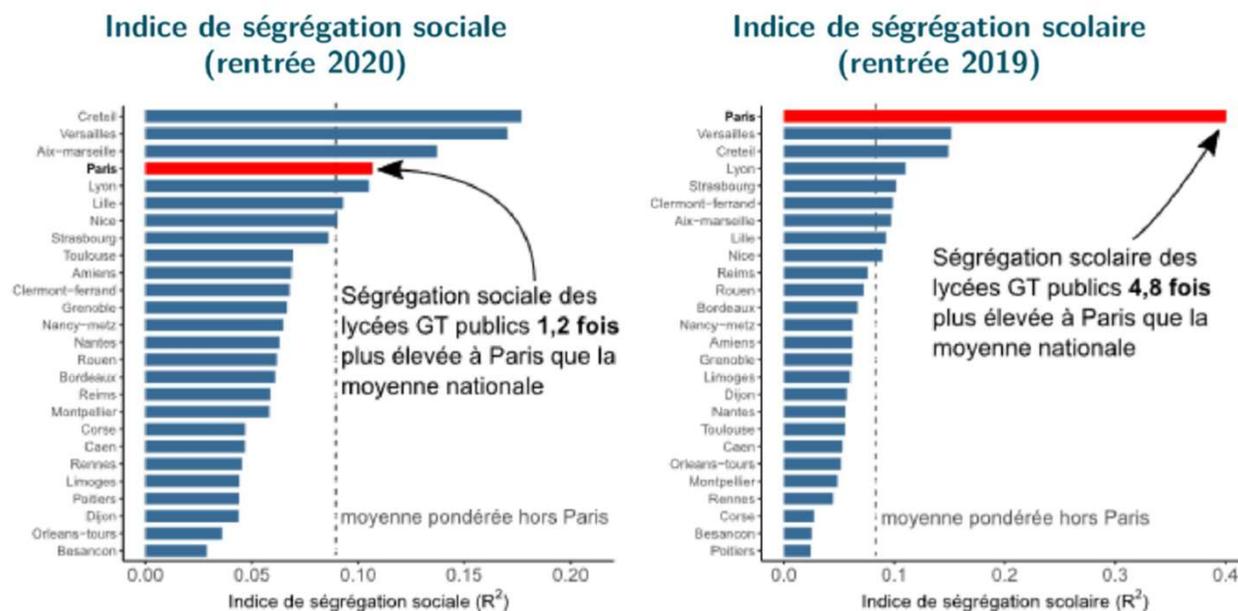
Une forte insatisfaction des familles, des critiques récurrentes, près de 2000 recours chaque année



# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## Pourquoi faire évoluer AFFELNET Seconde ?

### Ségrégation sociale et scolaire des lycées GT publics par académie avant la réforme d’Affelnet à Paris



Notes : L'indice de ségrégation sociale des lycées publics GT est calculé pour chaque académie comme le ratio entre la variance inter-lycées dans l'académie et la variance totale de l'indice de position sociale des élèves de seconde GT de l'académie. L'indice de ségrégation scolaire est calculé comme le ratio entre la variance inter-lycée et la variance totale du niveau scolaire (mesuré par les notes obtenues aux épreuves écrites de français et de mathématiques du diplôme national du brevet) des élèves de seconde GT. Les indices sont compris entre 0 (absence de ségrégation) et 1 (ségrégation totale).  
Champ : Élèves inscrits en classe de seconde générale technologique à la rentrée 2019 (graphique de droite) et 2020 (graphique de gauche). France métropolitaine.  
Source : Bases Scolarité et données DNB.

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## AFFELNET 2021 : objectifs et principes de travail

### 3 objectifs à atteindre :

- Favoriser la proximité géographique tout en élargissant le champ des vœux possibles et sans créer d'effet « ghetto »
- Renforcer la mixité sociale fine des lycées tout en valorisant aussi les familles qui jouent le jeu de la mixité sociale et scolaire au collège
- Renforcer la mixité scolaire pour en finir avec les lycées « de niveau »

### 3 principes à respecter :

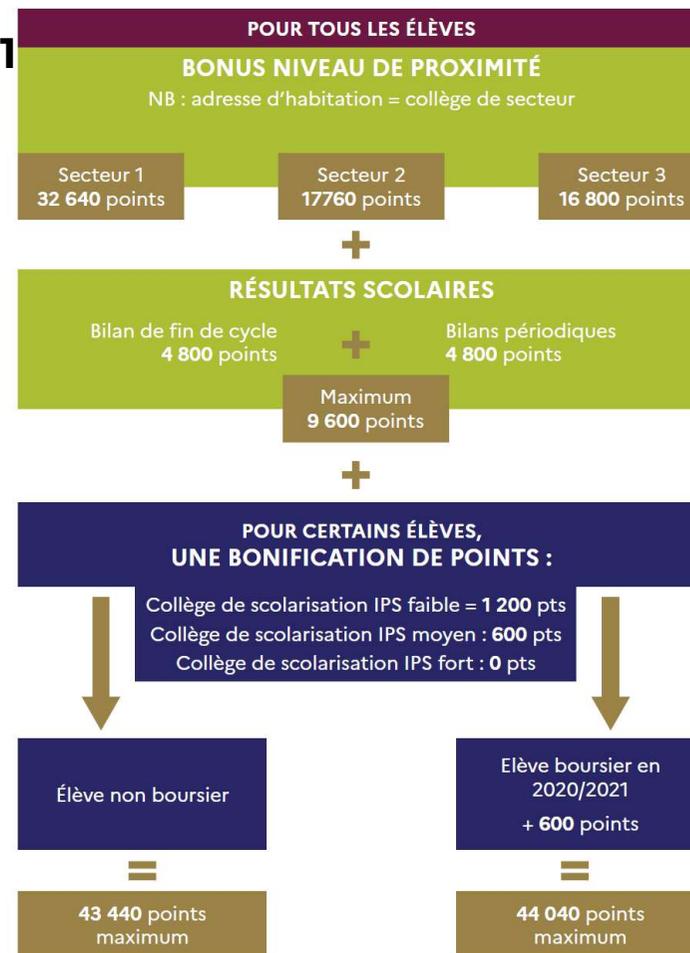
- Ce qui était « faisable » (techniquement)
- Ce qui était « souhaitable » (objectifs)
- Ce qui était « acceptable » (par les familles et les établissements)

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

AFFELNET 2020



AFFELNET 2021



# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

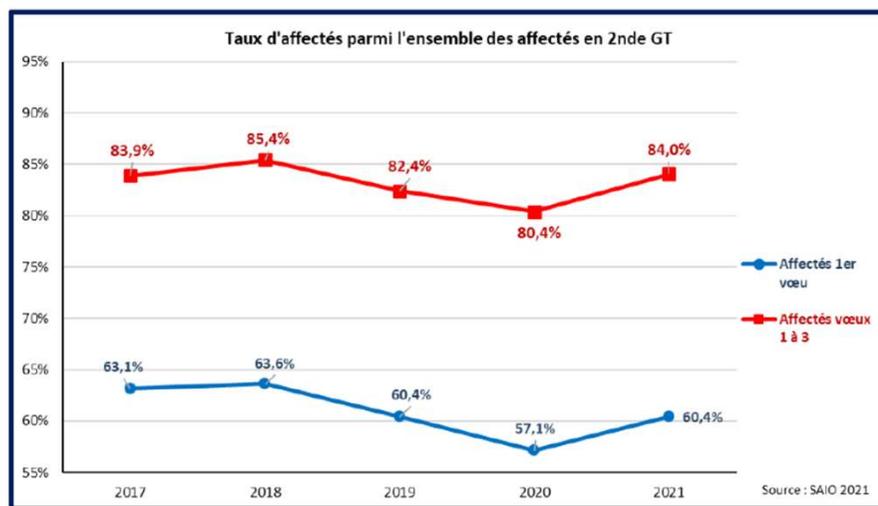
## AFFECTATION EN SECONDE GT : une efficacité renforcée de la procédure

- ❑ **Plus d'élèves affectés dès le 1<sup>er</sup> tour AFFELNET** : 95,7% des candidats (12 021 élèves) contre 94,7% en 2020
- ❑ **Moins de doubles inscriptions public/ privé**, qui retardaient le processus d'affectation : 316 élèves directement affectés dans les 35 lycées privés ayant intégré AFFELNET cette année.
- ❑ **Moins d'élèves non affectés** à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :
  - 187 élèves issus des collèges privés (T1 2020 = 163 élèves)
  - 241 élèves issus des collèges publics (T1 2020 = 505 élèves)
- ❑ **498 places vacantes** dans 9 lycées (Colbert, Rabelais, Valéry, Bergson, PGDG, Fauré, Villon, Dubois, C. Bernard), qui ont pu être proposées au T2
- ❑ **Tous les élèves de Seconde GT affectés au 30/08/2021, 125 places encore vacantes** (= des effectifs par division limités dans les lycées moins attractifs et à IPS faible comme Bergson, Valéry, Rabelais, Villon)

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## AFFECTATION EN SECONDE GT : une efficacité renforcée de la procédure

Un taux de satisfaction des familles en forte augmentation



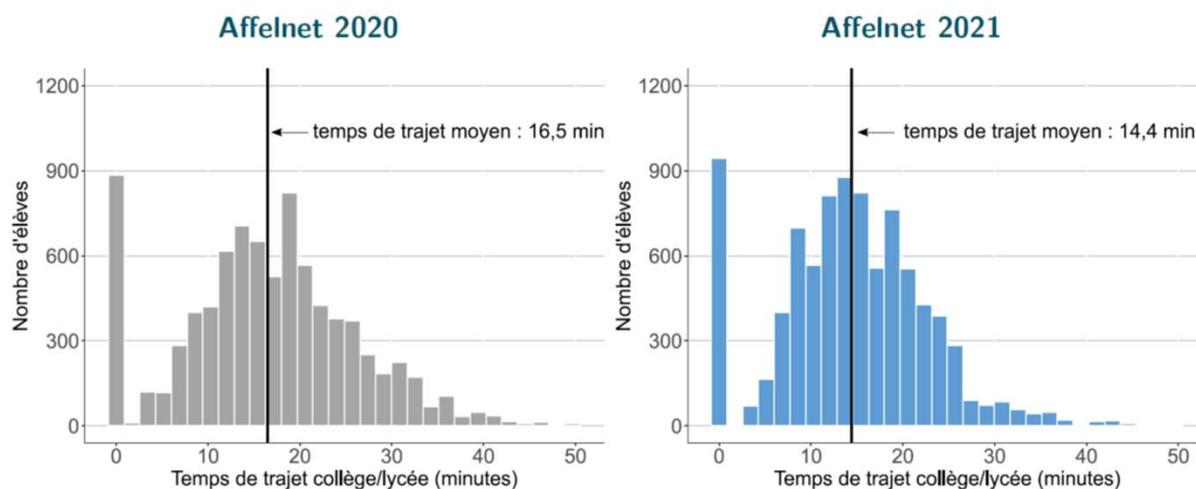
- **Le taux de satisfaction sur les vœux 1-2-3 augmente dans 70% des collèges parisiens (79 collèges sur 113)**
- **Le taux de satisfaction sur les vœux 1-2-3 atteint plus de 90% dans la moitié des collèges (55 collèges contre 15 au T1 2020)**
- **Le taux de satisfaction augmente de manière particulièrement spectaculaire dans les collèges des anciens districts Est et Sud, qui étaient jusqu'alors les deux districts dont le taux de satisfaction était le plus bas**

Collèges des anciens districts :	Evolution taux de satisfaction V1 2de ordinaire	Evolution taux de satisfaction V-3-3 2de ordinaire
EST	+5,1	+7,9
SUD	+24,7	+11,6

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 1 : favoriser la proximité géographique, tout en élargissant le champ des vœux possibles et sans créer d'effet de « ghetto »

## Temps de trajet entre collège d'origine et lycée d'affectation



- **92,5% des élèves affectés** à moins de 25 minutes de leur collège de secteur
- 31 lycées sur 44 ont offert **717 places en secteur 2 ou secteur 3**

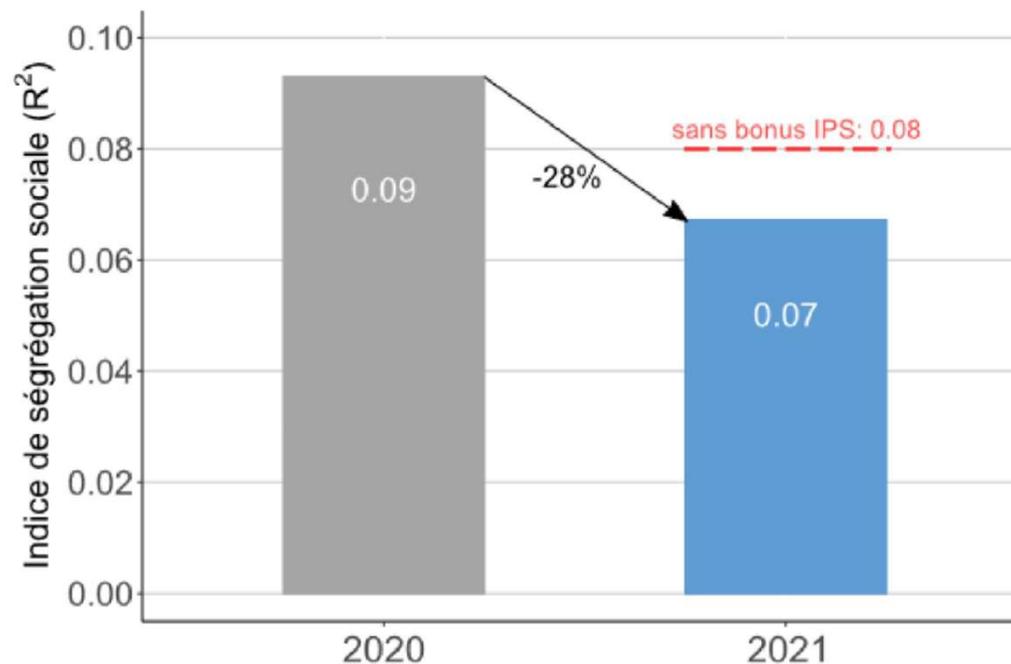
Champ : Élèves inscrits dans un collège public parisien et admis dans une 2<sup>nd</sup>e GT ordinaire ou spécifique à l'issue du premier tour des procédures Affelnet 2020 et 2021.

Sources : Affelnet-Lycée 2020 et 2021.

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 2 : renforcer la mixité sociale fine des lycées, tout en valorisant aussi les familles qui jouent le jeu de la mixité sociale et scolaire au collège

Indice de ségrégation sociale : évolution entre 2020 et 2021



Notes : L'indice de ségrégation sociale est calculé comme le ratio entre la variance inter-lycée et la variance totale de l'IPS des élèves admis. L'indice est compris entre 0 (absence de ségrégation) et 1 (ségrégation totale).

Champ : Élèves de 3<sup>e</sup> scolarisés ou résidant à Paris en 2020-21, admis en 2<sup>nd</sup>e GT ordinaire ou spécifique dans les lycées publics de la capitale à l'issue du 1<sup>er</sup> tour des procédures Affelnet 2020 (N = 10 400) et 2021 (N = 10 476) et ayant un IPS renseigné.

Sources : Affelnet-Lycée 2020 et 2021.

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 2 : renforcer la mixité sociale fine des lycées, tout en valorisant aussi les familles qui jouent le jeu de la mixité sociale et scolaire au collège

- Tous les boursiers affectés au T1 2021 (vs 162 non affectés au T1 2020)
- **Un taux de satisfaction renforcé pour les boursiers** : +4,6 pts sur le V1 et +7,6 pts sur les V1-2-3 par rapport au T1 2020

Taux de satisfaction	T1 2020	T1 2021
Boursiers V1 tous cursus	67,5%	72,1%
Boursiers V1-2-3 tous cursus	87%	94,6%

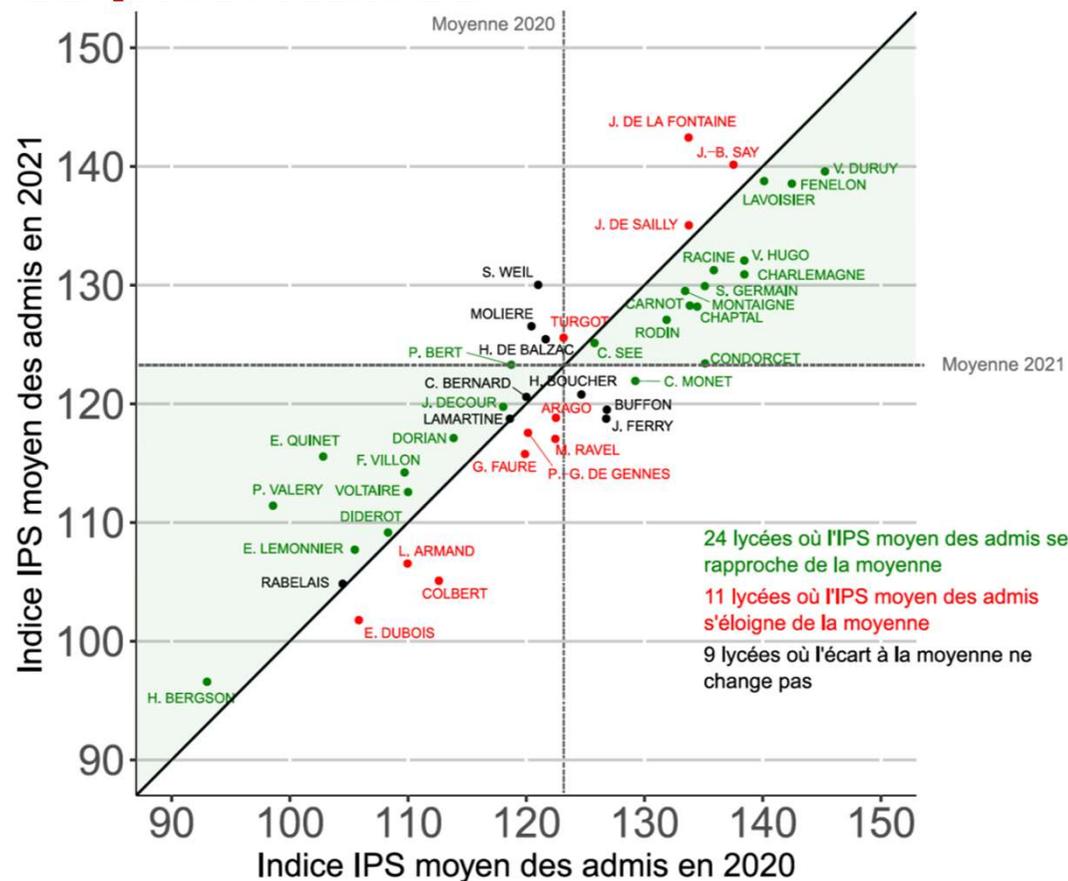
- Une **augmentation du % de boursiers affectés dans les lycées les plus favorisés**, une **diminution dans les moins favorisés** :

LYCEE	Boursiers Tour 1 2020	Boursiers Tour 1 2021
BUFFON	23,7%	24.78 %
CARNOT	23,4%	29.86 %
CHAPTAL	23,7%	25.41 %
CHARLEMAGNE	23,0%	28.57 %
C. MONET	23,6%	24.75 %
CONDORCET	23,4%	26.11 %

LYCEE	Boursiers Tour 1 2020	Boursiers Tour 1 2021
H. BOUCHER	23,5%	28.77 %
H. BERGSON	60,0%	39.44 %
MONTAIGNE	23,6%	25.00 %
RACINE	23,4%	29.37 %
S. GERMAIN	24%	29.50 %
V. DURUY	8,8%	16.22 %
V. HUGO	24,6%	27.70 %
MOY ACAD.	22,4%	23,1%

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

IPS moyen des admis en lycée GT public



Champ : Élèves parisiens admis en 2<sup>nde</sup> GT ordinaire ou spécifique dans les lycées publics de la capitale à l'issue des procédures Affelnet 2020 et 2021.

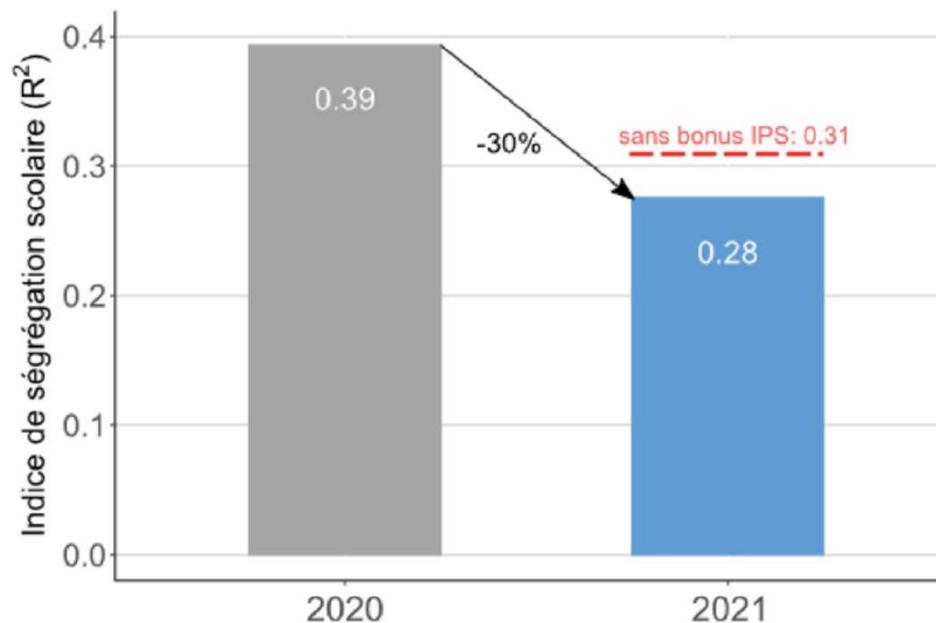
Sources : Affelnet-Lycée 2020 et 2021.

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 3 : renforcer la mixité scolaire

**Le barème scolaire du dernier entrant a baissé dans tous les lycées**, signe d'une meilleure accessibilité.

Indice de ségrégation scolaire des lycées GT parisiens à l'issue du 1<sup>er</sup> tour d'Affelnet



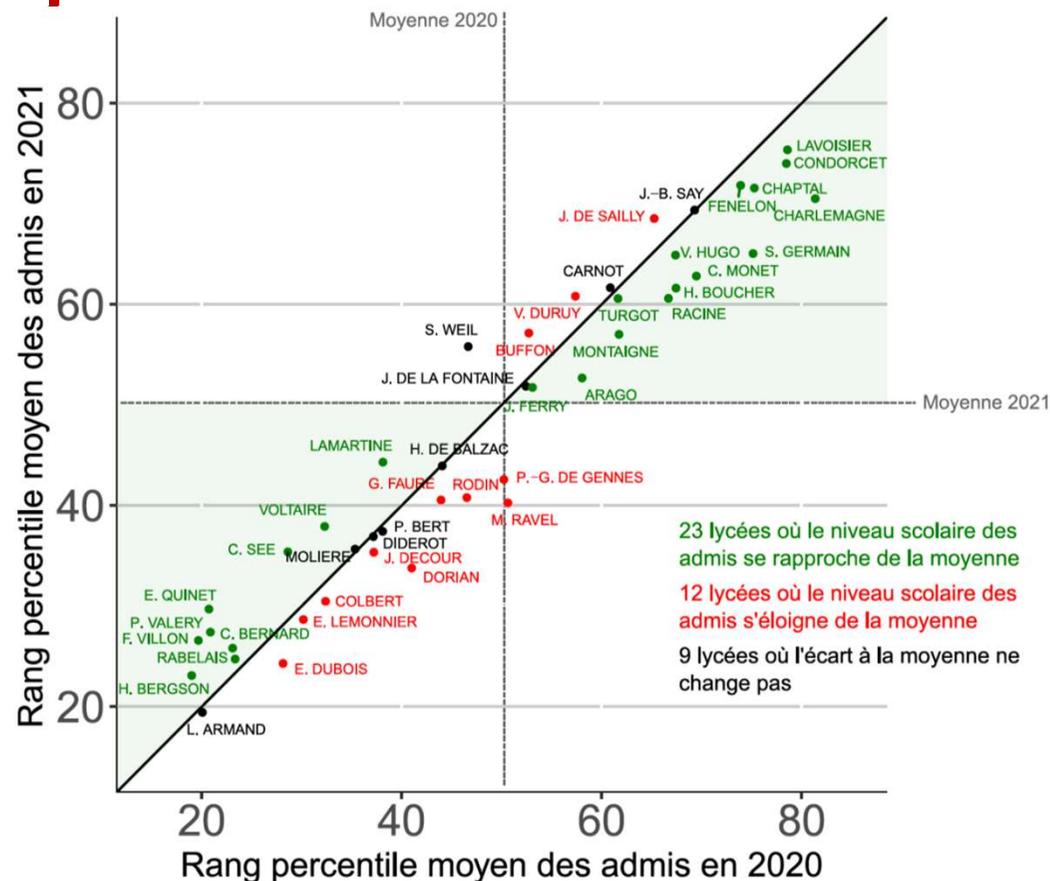
*Notes :* L'indice de ségrégation scolaire est calculé comme le ratio entre la variance inter-lycée et la variance totale du niveau scolaire (mesuré par la moyenne au contrôle continu de 3<sup>e</sup>) des élèves admis en seconde GT à l'issue du 1<sup>er</sup> tour d'Affelnet. L'indice est compris entre 0 (absence de ségrégation) et 1 (ségrégation totale).

*Champ :* Élèves de 3<sup>e</sup> scolarisés ou résidant à Paris en 2020-21, admis en 2<sup>nd</sup>e GT ordinaire ou spécifique dans les lycées publics de la capitale à l'issue du 1<sup>er</sup> tour des procédures Affelnet 2020 ( $N = 10\,471$ ) et 2021 ( $N = 10\,536$ ) et ayant un barème calculé.

*Sources :* Affelnet-Lycée 2020 et 2021.

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Niveau scolaire moyen des admis  
(contrôle continu de 3<sup>e</sup>) par lycée

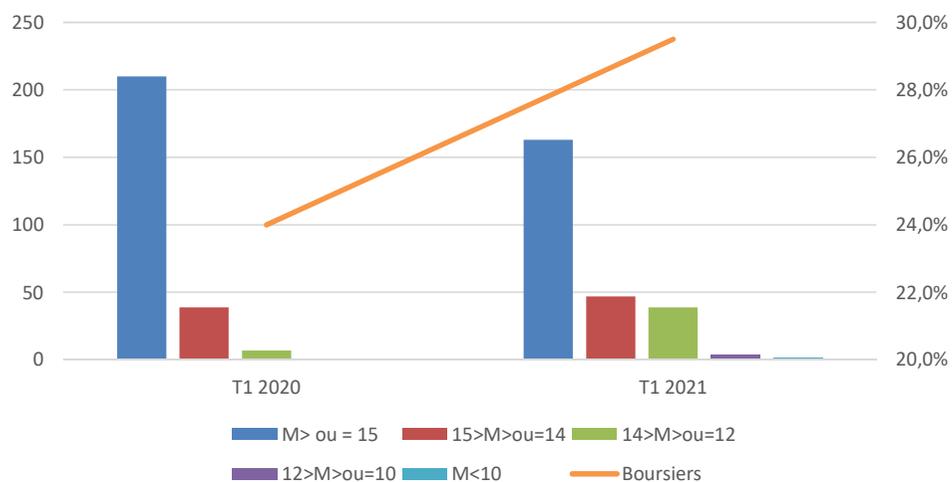


Champ : Élèves parisiens admis en 2<sup>nd</sup>e GT ordinaire ou spécifique dans les lycées publics de la capitale à l'issue des procédures Affelnet 2020 et 2021 et ayant un barème calculé.  
Sources : Affelnet-Lycée 2020 et 2021

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

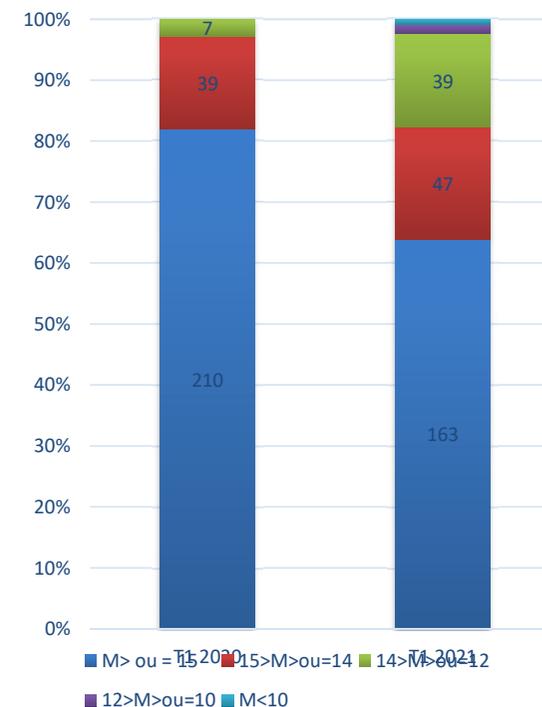
Objectif 3 : renforcer la mixité scolaire pour en finir avec les « lycées de niveau », quelques exemples

## S. GERMAIN



GERMAIN	M>ou=15	15>M>ou=14	14>M>ou=12	12>M>ou=10	M<10	Boursiers
T1 2020	210	39	7	0	0	24,0%
T1 2021	163	47	39	4	2	29,5%

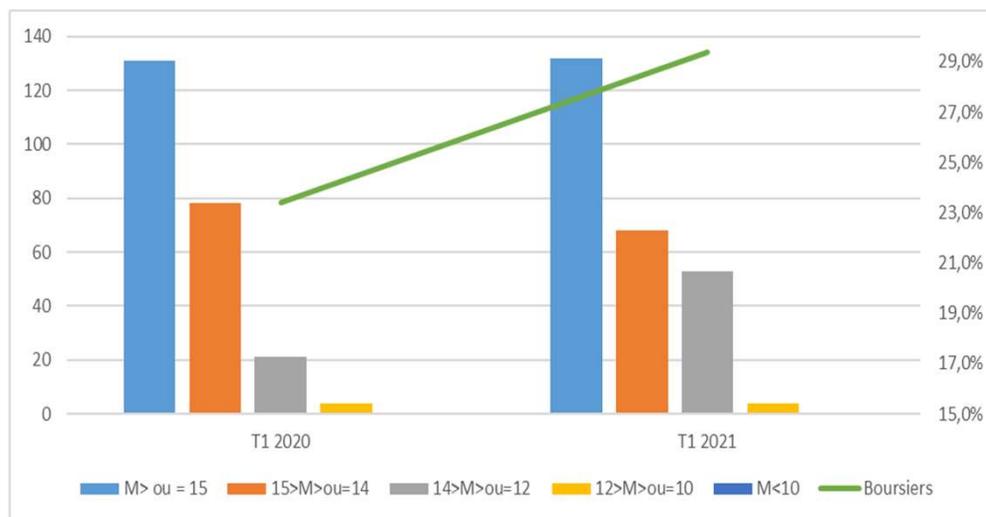
	IPS Seconde GT	Note moyenne aux épreuves écrites du DNB des entrants en Seconde GT
2020-2021	134	13,9/20
2021-2022	130	13,3/20



# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 3 : renforcer la mixité scolaire pour en finir avec les « lycées de niveau », quelques exemples

## RACINE



RACINE	M > ou = 15	15 > M > ou = 14	14 > M > ou = 12	12 > M > ou = 10	M < 10	Boursiers
T1 2020	131	78	21	4	0	23,4%
T1 2021	132	68	53	4	0	29,4%

	IPS Seconde GT	Note moyenne aux épreuves écrites du DNB des entrants en Seconde GT
2020-2021	132	12,6/20
2021-2022	131	12,8/20



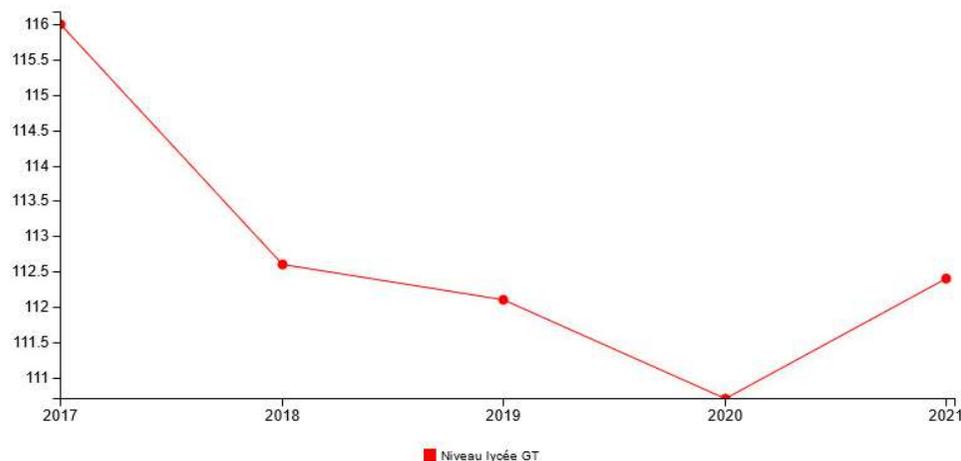
# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 3 : renforcer la mixité scolaire pour en finir avec les « lycées de niveau », quelques exemples

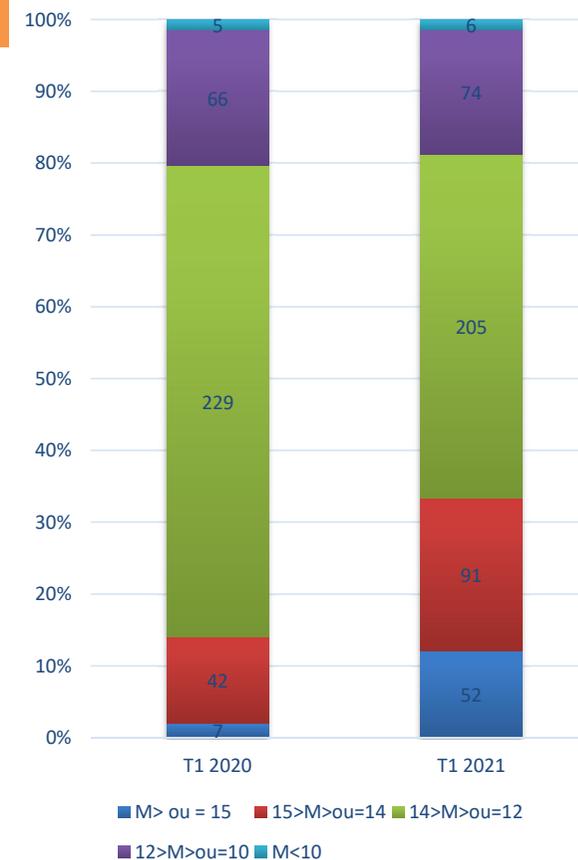
## VOLTAIRE

Evolution de l'IPS du lycée Voltaire entre 2017 et 2021

Source : données APAE 2021



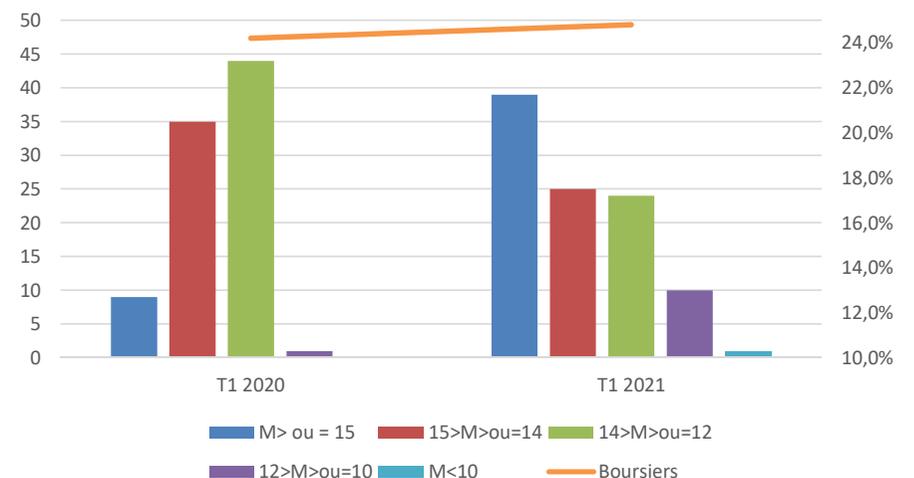
	IPS Seconde GT	Note moyenne aux épreuves écrites du DNB des entrants en Seconde GT
2020-2021	106	8,1/20
2021-2022	111	10,1/20



# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 3 : renforcer la mixité scolaire pour en finir avec les « lycées de niveau », quelques exemples

## S. WEIL



WEIL	M > ou = 15	15 > M > ou = 14	14 > M > ou = 12	12 > M > ou = 10	M < 10	Boursiers
T1 2020	9	35	44	1	0	24,2%
T1 2021	39	25	24	10	1	24,8%

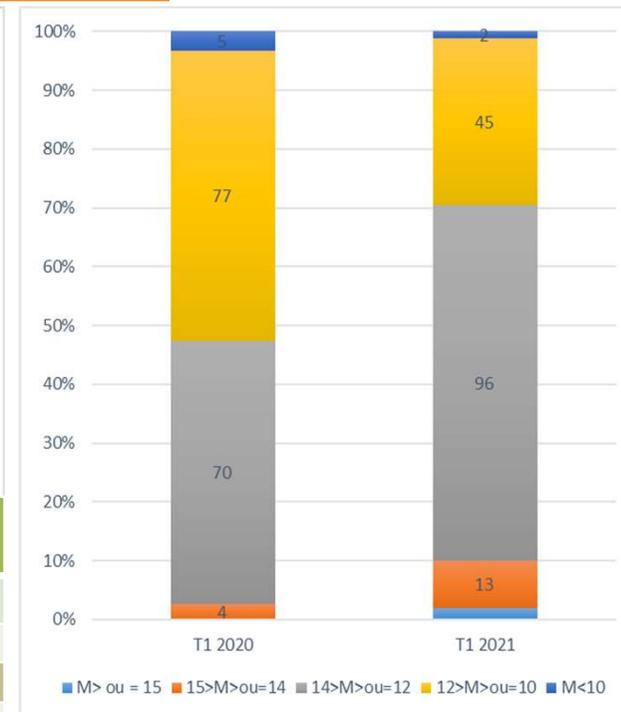
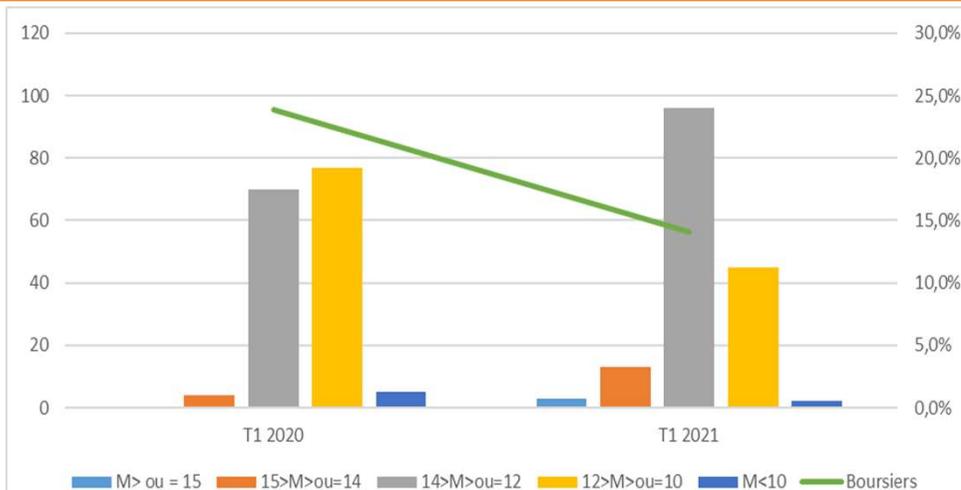
	IPS Seconde GT	Note moyenne aux épreuves écrites du DNB des entrants en Seconde GT
2020-2021	121	10,7/20
2021-2022	132	11,4/20



# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

Objectif 3 : renforcer la mixité scolaire pour en finir avec les « lycées de niveau », quelques exemples

## EDGAR QUINET



	IPS Seconde GT	Note moyenne aux épreuves écrites du DNB des entrants en Seconde GT
2020-2021	100	7/20 (2019)
2021-2022	113	9,1/20
EVALUATIONS 2DE - QUINET		
	2020	2021
% maîtrise insuffisante en Français	31,9	5,6
% maîtrise insuffisante en Maths	53,2	37,1
Score moyen en Français	227	263
Score moyen en Maths	216	228

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## Focus sur l'évolution des 4 LGT les plus défavorisés en 2020-2021

IPS des élèves de Seconde	IPS 2020	IPS 2021	Variation 2020/2021
LGT H. BERGSON	90	95	+5
LG P. VALERY	93	102	+10
LGT RABELAIS	94	92	-2
LGT F. VILLON	96	105	+10

EVALUATIONS FRANCAIS		
SCORE MOYEN	RS 2020	RS 2021
LGT H. BERGSON	226	248
LGT RABELAIS	233	252
LGT F. VILLON	235	238
LG P. VALERY	236	255

Français : part des élèves (en %) avec une maîtrise fragile et insuffisante		
	RS 2020	RS 2021
LPO E. QUINET	31,9	5,6
LGT H. BERGSON	33,7	12,6
LG P. VALERY	25,7	15,5
LGT RABELAIS	17,3	9,5

EVALUATIONS MATHS		
SCORE MOYEN	RS 2020	RS 2021
LG P. VALERY	203	228
LGT F. VILLON	225	210
LGT RABELAIS	220	213
LGT H. BERGSON	222	223

Mathématiques : part des élèves (en %) avec une maîtrise fragile et insuffisante		
	RS 2020	RS 2021
LG P. VALERY	63,8	42,4
LGT F. VILLON	43,4	60,7
LGT H. BERGSON	45,6	46,6
LGT RABELAIS	47,7	51,4

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## Suivi et accompagnement de la réforme AFFELNET : Perspectives 2022

**Axe 1 : un accompagnement des établissements dont la composition socio-scolaire a été modifiée**

➤ Répondre aux besoins immédiats exprimés par les établissements (soutien, approfondissement, options) = attribution de moyens supplémentaires dès l'été 2021 (8805 HSE) au titre du programme « *Je réussis au lycée* »

➤ Installer l'accompagnement dans la durée : marge académique et limitation des effectifs confortés pour la rentrée 2022, même lorsque le niveau scolaire des élèves accueillis s'est renforcé

➤ Adapter l'offre de formation des établissements :

Un enrichissement de l'offre d'enseignements de spécialité : 9 nouveaux ES ouverts dans les lycées Weil, Dorian, Balzac, Louis-le-Grand, Villon, Armand, Chaptal.

Une modification des structures dans les lycées dont la structure scolaire a été profondément modifiée : ouverture de 1<sup>ière</sup> STMG dans les lycées Boucher et Hugo ; fermeture de 1<sup>ière</sup> STMG dans les lycées Weil, Quinet et Dubois ; ouverture de 1<sup>ière</sup> générale supplémentaires notamment dans les lycées Decour, Lamartine, Quinet, Voltaire, Dorian, Valéry, See.

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## Suivi et accompagnement de la réforme AFFELNET : Perspectives 2022

### Axe 2 : des ajustements pour renforcer l'atteinte des objectifs de la réforme

- Améliorer le **taux de satisfaction** d'une dizaine de collèges, faciliter l'accès de tous les élèves à quelques lycées à fort taux de pression (Condorcet, S. Germain, Turgot, Chaptal, Charlemagne) et **renforcer la mixité sociale et scolaire dans quelques lycées du sud et de l'ouest**, où les effets de la réforme ont été plus timides  
**= modification de la sectorisation (S1) pour 23 collèges**
- **Engager une évolution du processus de recrutement des lycées Henri-IV et Louis-le-Grand, afin :**
  - De respecter le **cadre réglementaire** de l'affectation en lycée, de **renforcer la transparence et l'équité** du traitement des candidatures : des critères de recrutement connus de tous, des élèves départagés par un barème scolaire (AFFELNET pour les Parisiens);
  - **D'élargir le vivier des candidats**, notamment des excellents élèves issus de collèges à IPS faible ou moyens : suppression du dépôt d'un dossier, qui pénalisait les familles les plus éloignées de l'école;
  - **De favoriser l'ouverture sociale**, en fixant des taux de boursiers et d'élèves issus de collèges à IPS faible et moyen progressivement plus représentatifs de la réalité parisienne et nationale

# 1. Diagnostic : Les territoires prioritaires

## Suivi et accompagnement de la réforme AFFELNET : Perspectives 2022

### Des évolutions significatives et encourageantes dans la formulation des vœux 2022

- Un **rééquilibrage des vœux** entre lycées « attractifs » et moins « attractifs »  
= une **déconcentration des vœux** exprimés par les familles parisiennes, se traduisant par un lissage des taux de pression, avec un écart-type entre lycées qui se réduit de 0,13 points par rapport à 2021
- Une **progression possible de la mixité sociale** au regard des vœux exprimés  
= La part des vœux exprimés par les boursiers progresse dans les lycées de l'Ouest et du Sud, tout comme la part des vœux exprimés par les élèves issus des collèges à IPS faible. A l'inverse, la part des vœux boursiers se réduit dans la plupart des établissements les moins favorisés, tout comme la part des vœux d'élèves issus de collèges à IPS faible.  
= la part des vœux des élèves issus de collèges à IPS fort se renforce dans un certain nombre de lycées à IPS bas ou intermédiaire : c'est notamment le cas à Bergson, Quinet, Lamartine ou encore Claude Bernard.
- **Une évolution positive des vœux formulés sur LLG et H4**  
= un élargissement net du vivier global  
= un élargissement du vivier des boursiers et des élèves issus des collèges à IPS faible

# 02

**Perspectives :  
Rendre les écoles publiques  
plus attractives face à un  
privé concurrentiel**

## 2. Perspectives : Rendre les écoles publiques plus attractives face à un privé concurrentiel

Situation et avenir de l'offre éducative publique, un débat organisé par la FCPE Paris

**SOIRÉE débat**

**“La tentation du privé”**  
Situation et avenir de l'offre éducative publique à Paris

**Mardi 15 février à 19h**  
Centre Paris Anim' Nouvelle Athènes - Jacques Bravo - 14-18 Rue de La Tour Des Dames 75009 Paris

Un événement organisé par la Ligue de l'enseignement - Fédération de Paris et la FCPE Paris

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Pascal Bouchard**, rédacteur en chef de ToutEducatif et écrivain
- ▶ **Laurence De Cock**, enseignante et historienne
- ▶ **Julien Grenet**, économiste et directeur de recherche au CNRS
- ▶ **Pauline Probœuf**, docteure en sociologie (sous réserve)

**INSCRIPTION**

la ligue de l'enseignement  
Fédération de Paris

fcpe  
Paris

- **Pour quelles raisons les parents choisissent-ils l'enseignement privé ?**
  - > Diversité des situations
- **Peut-on parler d'enseignement privé étant donné le taux de financement public ?**
  - > Les obligations des établissements subventionnés
- **Dans quelle mesure ces établissements participent-ils à la ségrégation sociale ?**
  - > Contournement scolaire



## 2. Perspectives : Rendre les écoles publiques plus attractives face à un privé concurrentiel

Situation et avenir de l'offre éducative publique, un débat organisé par la FCPE Paris

La mixité sociale, un combat partagé  
de la communauté éducative  
**L'école publique, plus  
attractive et plus  
enrichissante pour les  
enfants ?**



- ✓ Mixité sociale et mixité scolaire
- ✓ Ecole inclusive
- ✓ Equité de traitement
- ✓ Equité des chances
- ✓ Entendre les demandes des parents

## 2. Perspectives : Rendre les écoles publiques plus attractives face à un privé concurrentiel

### Plan maternelle du 21<sup>e</sup> siècle et coloration des établissements

Présentation par Antoine DESTRES, Directeur de l'Académie de Paris

Le dispositif Déclic langues et les écoles bilingues, Bérénice DELPAL,  
Directrice des Affaires Scolaires de la Ville de Paris

# 03

**Perspectives :  
Renforcer la continuité et la  
fluidité des parcours  
éducatifs**

### 3. Perspectives : Renforcer la continuité et la fluidité des parcours éducatifs

#### La dynamique des passerelles dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, témoignages de Sandrine Valorus (REV) et de Stéphanie Virollet (cheffe de pôle famille et petite enfance) de la CASPE du 19<sup>e</sup>

Une mobilisation forte pour valoriser l'offre éducative publique du territoire : responsables d'établissement d'accueil petite enfance, directeur.trice.s d'écoles, circonscription affaires scolaires et petite enfance, mairie d'arrondissement, PMI, caisse des écoles, organisés en réseau autour d'action à destination des familles :

- L'exemple de la passerelle entre la maternelle et l'élémentaire Barbanègre
- Les pistes pour améliorer l'articulation des équipes scolaires et périscolaires dans l'organisation des actions
- Le besoin de développer les passerelles entre CM2 et 6<sup>e</sup>
- Une cartographie de l'ensemble des actions qui montrent la diversité des possibles (diverses modalités de passerelles, forum En route vers la maternelle, ...),

# 04

## Perspectives : Développer la place et le rôle des familles

## 4. Perspectives : Développer la place et le rôle des familles

### Les attentes exprimées par les familles

Des enseignements tirés de l'étude *APUR Familles, modes d'accueil et parentalité à Paris* (2021) :

- 1/3 des répondants évoquent les écoles et les collèges comme lieux de possibles activités souhaitables pour les familles.
- La scolarité de leurs enfants est le sujet qui préoccupe le plus les familles
- En second lieu la qualité de la communication avec leurs enfants
- Puis l'impact de l'environnement sur la santé des enfants
- Également la question des écrans et usages numériques et le besoin d'échanger davantage avec l'école et surtout avec le collège

## 4. Perspectives : Développer la place et le rôle des familles

### Pour une culture commune de la mixité sociale

Communiquer auprès des familles et les impliquer dans les travaux de l'OPMIRE :

- La corrélation entre mixité sociale et réussite éducative
- L'offre du service public éducatif parisien
- Constituer un réseau de diffusion ancrés dans les territoires